



Edito

Environnement : un été pourri !

La période estivale est traditionnellement la période des « mauvais coups » et des décisions importantes mais discrètes. Cet été a donc connu son lot de mauvaises nouvelles !

Une enquête publique minimale sur la construction d'un réacteur nucléaire EPR en Normandie, tête de série d'un nouveau programme qui engagerait la politique énergétique française pour plusieurs décennies !

L'annonce de « mesurètes » fiscales individuelles incapables de répondre au défi de la raréfaction des ressources pétrolières et du dérèglement climatique alors qu'il faudrait lancer des programmes intenses d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

La préparation d'un projet de loi sur les OGM avec des députés coincés entre une opinion publique anti OGM et des lobbies pressés de toucher des bénéficiaires.

À cela s'ajoute les restrictions budgétaires divisant par deux ou plus les subventions aux associations.

L'espoir peut venir de la mobilisation citoyenne pour que l'année 2007, qui sera très importante au niveau des orientations de la France, soit aussi celle d'une réelle prise de conscience de l'urgence écologique. Le regroupement de plus de 70 ONG de protection de l'environnement au sein de l'Alliance (www.lalliance.fr) pour « peser » sur les engagements et décisions politiques de 2007 est une excellente initiative à laquelle Agir pour l'Environnement participera activement.

Bonne rentrée à tous et meilleure santé à la petite planète bleue.

Dominique BERNARD,
Président d'Agir pour l'environnement

La Lettre

Mais qui a donc fauché la loi OGM ?

« Comme vous le savez, il s'agit là d'un texte auquel j'attache une importance toute particulière puisque j'en serai le rapporteur au nom de la Commission des affaires économiques. [...] Le Sénat a adopté en première lecture ce projet de loi, le 23 mars dernier, et l'Assemblée devrait l'examiner au mois de juin »... Ce court extrait d'un courrier du député Patrick Ollier daté du 2 juin 2006 laisse perplexe.

D'examen de cette loi, il n'y a pas eu à l'Assemblée nationale. Que s'est-il donc passé en ce mois de juin 2006 pour que cette loi, moult fois annoncée, maintes fois reportée, censée transposer avec quatre ans de retard une directive européenne, se perde dans les tréfonds des couloirs du parlement ?

Les députés, à l'aube d'échéances électorales capitales, sont tétanisés à l'idée d'adopter l'actuel projet de loi sur les OGM, par trop favorable aux promoteurs d'OGM. Faute de majorité pour valider le projet du Ministre de la Recherche, le Gouvernement a ajourné, une fois encore, l'examen de cette loi. Ces réticences à peine voilées sont à mettre en parallèle avec l'état de l'opinion, majoritairement hostile à plus de 78 % aux OGM comme l'a révélé un sondage BVA commandé par Agir pour l'Environnement. L'Alerte n°1 intitulée « NON aux OGM » a permis, à un moment particulièrement crucial, de maintenir une pression salubre et ainsi obtenir ce report !

78% des Français favorables à un moratoire sur les OGM

> Consultez l'intégralité du sondage réalisé en janvier 2006 sur www.agirpourenvironnement.org

La société civile a donc réussi à éviter le pire. Ce faisant, le choix auquel nous sommes désormais confrontés est le suivant : l'adoption à une date indéterminée d'une mauvaise loi légalisant explicitement une contamination de basse intensité ou l'absence de loi légalisant... implicitement une contamination de basse intensité !

En attendant, possibilité est offerte aux agriculteurs de cultiver des OGM en plein champ. C'est ainsi que 5000 hectares de maïs OGM seraient cultivés en France sans que leur localisation soit connue.

La rentrée parlementaire doit être l'occasion d'imposer une autre loi sur les OGM privilégiant les cultures traditionnelles, labellisées et biologiques à toute pollution génétique. La primauté doit être accordée aux systèmes agraires existant et non aux innovations « hors-sol ». Les députés sont sous pression... Profitons-en pour réclamer le droit à une agriculture saine et non manipulée.

Deux tiers des français contre le nucléaire!

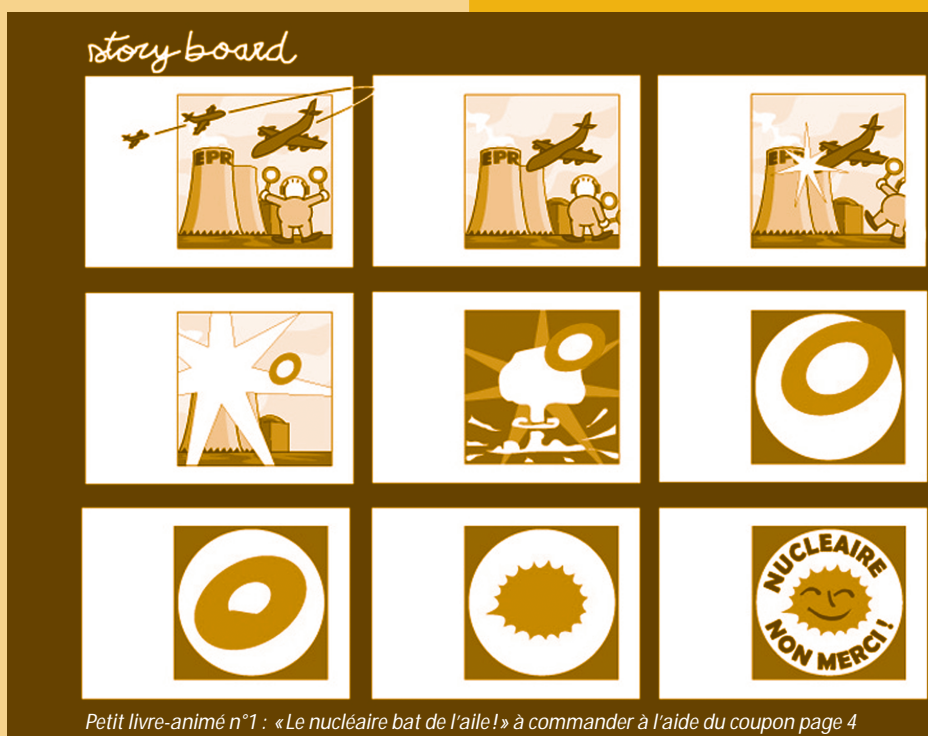
Comment définir une enquête publique, menée tambour battant en profitant de la période estivale pour imposer un nouveau réacteur électronucléaire dit EPR à Flamanville dans la Manche? Les termes ne manquent manifestement pas! Minimaliste, caricaturale, bidon, scandaleuse, expéditive...

Après avoir imposé une loi sur l'énergie pour le seul bénéfice du lobby nucléaire, le Gouvernement a tenté d'asphyxier l'expression citoyenne. C'est ainsi que l'enquête publique a eu lieu en plein cœur de l'été sur les seules 19 communes entourant le futur projet... considérant sans doute que l'ajout de 1600 mégawatts de production électrique, sa cohorte de déchets radioactifs et de pylônes à très haute tension n'intéressaient pas les Français dans leur ensemble!

Agir pour l'Environnement a tout d'abord répliqué à l'aide d'une lettre-pétition à envoyer au Commissaire enquêteur. Ce dernier a réagi... par le mépris, considérant les quelques 200 cartes pétitions reçues quotidiennement comme quantité négligeable! Ouest France s'en faisait d'ailleurs l'écho début août : « l'association Agir pour l'environnement a édité une carte postale type que les enquêteurs ont reçu en plus de 5000 exemplaires. Mais ce n'est pas parce qu'il y en a 5000 que c'est plus important que s'il y en avait 30, on n'est pas dans une situation référendaire, explique Charles Guillery l'un des trois enquêteurs publics ». Traduire : le nucléaire a ses lois que notre démocratie ne saurait comprendre! Une démocratie en solde en quelque sorte !!!

Devant cette attitude, Agir pour l'Environnement a diffusé un sondage exclusif* quelques jours avant la clôture de cette enquête publique... et les résultats sont éloquentes!

Face aux enjeux énergétiques, 84% des Français plaident en faveur des énergies renouvelables quand 77% aimeraient voir se développer des campagnes de maîtrise de l'énergie. Au regard de ce plébiscite, il est à noter que moins de 31% des Français



Petit livre-animé n°1 : « Le nucléaire bat de l'aile! » à commander à l'aide du coupon page 4

souhaitent que l'énergie nucléaire soit développée pour répondre à la crise énergétique actuelle. Pire, 81% des français considèrent le nucléaire comme une technologie à risque!

En lieu et place d'une consultation réellement interactive, les Français ont subi une enquête publique radioactive. En effet, la possibilité d'émettre par Internet un avis concernant cet EPR ou de simplement consulter le dossier d'enquête n'a même pas été possible! Alors même que 80% des Français sont favorables à l'organisation d'un référendum sur la sortie du nucléaire.

Agir pour l'Environnement a de nouveau enjoint le Gouvernement à prendre acte du refus persistant des Français à l'encontre du nucléaire en général et de l'EPR en particulier. L'association a réclamé au Gouvernement, à EDF, à RTE et au Commissaire enquêteur la suspension immédiate du projet EPR et la réaffectation, en faveur du développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, des 3,5 milliards d'euros prévus pour la construction de ce prototype et de sa ligne à très haute tension.

* Sondage effectué par l'Institut BVA les 21 et 22 juillet 2006 par téléphone auprès de 1006 personnes représentatives de la population française

Coup de chaud sur le nucléaire!

Avec 78% de son électricité produite à l'aide d'une cinquantaine de réacteurs nucléaires, la France est un pays qui a fait le choix du tout-nucléaire. En cas de fortes chaleurs, les centrales ne peuvent plus être refroidies convenablement avec l'eau des fleuves, situation qui amène le lobby nucléaire à réclamer –et obtenir! – à titre « exceptionnel » certaines dérogations désormais quasi « permanentes »!

Au lieu de constater la faillite du système nucléaire français qui ne peut répondre à une demande relativement faible (moins de 50000 MW de demande en été pour une capacité de production théorique de plus de 100000 MW), le Gouvernement octroie généreusement à EDF la possibilité de rejeter dans les fleuves de l'eau à une température supérieure à celle prévue par la réglementation en vigueur, avec toutes les conséquences dramatiques que cela implique pour la faune aquatique et pour la viabilité des systèmes fluviaux. L'imprévoyance d'EDF alliée à la perfectibilité du système électrique français amène le lobby nucléaire à importer de l'électricité chez nos partenaires européens qui ont opté pour une politique courageuse d'économie d'énergie et une diversification judicieuse de leurs moyens de production électrique

UNE SEULE CONSIGNE... LA RÉUTILISATION !

WWW.STOPLASTOK.ORG

Le titre est explicite et agace les industriels de la plasturgie, irrités par des slogans trop écolos à leur goût! Le nouveau site internet d'Agir pour l'environnement retrace la problématique du tout plastok, et propose des alternatives concrètes aux bouteilles et films plastiques. L'historique des actions menées pendant la campagne y est retracé et illustré, des documents, liens et articles y sont en téléchargement.

L'IMPOT ÉCOLOGIQUE

Suite aux multiples sollicitations du ministère du Budget par Agir pour l'Environnement, l'association a obtenu en avril un rendez-vous concluant : 2006 marque ainsi le début de l'envoi des feuilles d'imposition sous enveloppe en papier. Avec la moitié envoyée cette année sous enveloppes recyclables, ce sont 60 millions de films plastiques économisés. Le ministère du Budget s'est engagé à envoyer l'an prochain la totalité de ses documents administratifs par ce mode écologique. Comme quoi les actions des citoyens et des ONG peuvent produire rapidement des résultats!

LA SNCF A UN TRAIN DE RETARD

La réutilisation des emballages à l'aide de la consigne évite la production et la gestion chaotique de déchets ménagers. Loin de cet objectif, la SNCF tarde à mettre en œuvre une véritable politique de développement durable. Alors que l'Allemagne pratique la consigne des bouteilles, même dans ses trains, la SNCF distribue des bouteilles gratuitement pendant la canicule, alors qu'elle ne trie pas ses déchets dans les trains et en gare... Agir pour l'Environnement propose à la SNCF de mettre en place avec elle des solutions de collecte sélective et de recyclage des déchets des wagons-restaurants.

EMBOUEILLAGE

Chaque année, 3,5 milliards de bouteilles en plastique finissent incinérées ou en décharge. Devant ce gaspillage, Agir pour l'Environnement a organisé un embouteillage d'un nouveau genre. Profitant d'une «manifestation» sportive organisée par Vittel, filiale de Nestlé, plusieurs militants ont tenu à rapporter



à cette multinationale quelques uns de ses déchets, déversant plusieurs centaines de bouteilles dans le square où était organisée l'opération marketing... L'association fera paraître à l'automne un manuel sur la consigne et la réutilisation des bouteilles, à destination des responsables politiques compétents en matière de déchets ménagers.

ANTIMOINE

En passant la tête dans le goulot de la bouteille, on s'aperçoit que l'eau en plastique contient 95 à 165 fois plus d'antimoine que dans l'eau du robinet... le nom de ce métal lourd tient de son utilisation moyenneuse à des fins meurtrières monacales... Depuis janvier, date de la parution d'une étude montrant ces taux étonnamment élevés, Agir pour l'environnement demande instamment aux industriels et au ministère de la santé de prouver l'innocuité de l'antimoine dans l'eau en bouteille.

Reach... et en bonne santé ?

Cet automne, le futur règlement chimique « Reach » passera en seconde lecture au Parlement européen.
L'enjeu : l'adoption de la substitution obligatoire des substances dangereuses.
Participez au lobbying citoyen des Collectifs Reach régionaux sur www.vigtox.fr (pétitions et inscription aux Collectifs).

Agir pour l'Environnement exemplaire (épisode n°1)

L'association vient de changer de fournisseur d'énergie, privilégiant la coopérative Enercoop qui lui garantit dorénavant une électricité à 100% d'origine renouvelable.
Enercoop, fournisseur éthique d'électricité verte : www.enercoop.fr

L'expertise française... bien sous tous rapports ?

En octobre 2005, le Président de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE) mettait directement et publiquement en cause l'expertise scientifique menée en matière de téléphonie mobile par... l'AFSSE!. Face aux remous nés de cette déclaration, les ministères de l'Ecologie et de la Santé saisissaient, de concert, l'Inspection générale de l'environnement et celle des Affaires sociales.

Début 2006, les deux Inspections remettaient leur rapport aux ministres concernés... sans qu'aucun commentaire ne filtre quant au contenu. Alors que plusieurs études scientifiques étrangères s'inquiètent régulièrement des conséquences délétères de l'exposition des radiofréquences de la téléphonie mobile sur l'organisme humain, le silence durable des ministères de tutelle de l'AFSSE ressemble à une volonté de couvrir des dérives qui ont amené certains scientifiques à produire des rapports officiels... tout en étant pour l'un d'entre eux membre du Conseil scientifique de Bouygues Telecom!

Depuis maintenant six mois, Agir pour l'Environnement et Priartém réclament, sans réponse, le droit d'accéder et de diffuser ce rapport dont les conclusions semblent une

nouvelle fois mettre en cause une expertise scientifique française qui se complait dans des certitudes exclusives ! Perdant patience, les deux associations ont entamé, avec l'aide de leur avocat, une procédure visant à forcer les ministres de l'Ecologie et de la Santé à respecter la loi en matière d'accès aux documents administratifs.

Agir pour l'Environnement constate que la logique attentiste du Gouvernement est encore à l'œuvre et permet ainsi aux opérateurs de téléphonie mobile de continuer à développer, en dehors de toute réglementation contraignante, leur réseau de téléphonie mobile. C'est cette absence chronique qui a amené, fin 2003, certains riverains d'antennes à organiser le blocage de travaux effectués par l'opérateur Bouygues Telecom. En réaction, cet opérateur a assigné Agir pour l'Environnement et Priartém devant le tribunal de Grande Instance de Paris, n'hésitant pas à nous réclamer plus de 15000 euros! Le procès devrait avoir lieu en fin d'année ou au plus tard début 2007!

Espérons que l'absence des pouvoirs publics en matière d'expertise scientifique ne permettra pas à un opérateur de museler la société civile à l'aide d'assignations judiciaires...



Les ventes de 4x4 se dégonflent...

Après plusieurs années de croissance des ventes de 4x4, 2006 connaîtra-t-elle enfin la fin de cet effet de mode irrationnel qui conduisait certains aventuriers au volant de simili-camion à prendre les rues des villes pour une jungle inaccessible ? Au regard des premiers chiffres enregistrés (-5,7% depuis le début de l'année), il semble que les prix des carburants aient eu un impact dissuasif sur les envies compulsives de certains aficionados du 4x4. Tant mieux !

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

97, rue Pelleport • 75020 Paris

Tél. : 01 40 31 02 37

Télécopie : 01 40 31 02 39

Courriel : contact@agirpourenvironnement.org

Site internet : www.agirpourenvironnement.org

La Lettre d'Agir pour l'Environnement N° 16

Rédaction : Dominique Bernard, Stéphen Kerckhove et Clara Osadtch

Bulletin trimestriel édité à 10 000 ex. N° ISSN : 1624-7612

Édité par Agir pour l'Environnement, association loi 1901

Maquette : JLI > 05 49 07 87 84

Imprimé par Presse Pluriel : 19, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris

Prix au numéro : 2 €

Abonnement annuel (4 numéros par an) : 5 €

Je commande :

(chèque à l'ordre d'Agir pour l'Environnement)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

■ Petit livre-animé n°1 :

Le nucléaire bat de l'aile! – 3€

■ Petit livre-animé n°2 :

4x4, faites un geste pour l'environnement – 3€

■ Petit livre-animé n°3 :

OGM, faites un geste pour l'environnement – 3€

■ **Nouvel autocollant anti 4x4 :**

les 10 exemplaires pour 5€

■ **Cartes postales antinucléaires :**

les 8 exemplaires pour 5€

■ **Cartes postales antiOGM :**

les 8 exemplaires pour 5€

■ **Cartes postales «Stop le Plastok» :**

les 8 exemplaires pour 5€

■ **BiblioEcolo n°2 :**

En finir avec l'AUTOcentrisme – 10€

■ **BibioloEcolo n°3 : MotàMaux – Petit lexique du déconditionnement écologique** – 10€